

Votation le 13 février 2022

Enfants sans tabac: Pour un OUI, votre engagement est décisif!

Philippe Luchsinger

Président mfe, Médecins de famille et de l'enfance Suisse



Le 13 février prochain aura lieu une votation essentielle sur le plan de la politique de santé. Nous voterons sur l'initiative populaire fédérale «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac», en abrégé «Enfants sans tabac». Ce projet bénéficie d'un large soutien par les organisations pertinentes des domaines de la santé, de la jeunesse et du sport. mfe est une force motrice de l'initiative. La campagne est soutenue par l'ensemble du corps médical, la Chambre médicale a approuvé à l'unanimité la participation financière de la FMH, et pédiatrie suisse, le CMPR, les cardiologues et les pneumologues ont alloué des fonds et mobilisent activement leurs membres.

Nous, médecins, avons un rôle déterminant à jouer dans la campagne de votation. Nous sommes les ambassadeurs les plus crédibles de cette cause, nous pouvons faire la différence dans la formation d'opinion et

des jeunes de 17 ans fument occasionnellement ou régulièrement des produits du tabac. Précisément pour nous, médecins, ces chiffres et avant tout leurs conséquences sur la santé représentent une épine dans le pied. La publicité pour les produits du tabac a une grande part de responsabilité dans ce problème: elle

En Suisse, le taux de fumeurs se maintient à un taux élevé constant de 27% depuis 2011.

est omniprésente pour les jeunes et s'adresse souvent directement à eux. C'est pour cette raison que les personnes plus âgées n'y prêtent guère attention et n'ont pas conscience du problème que représente la publicité pour le tabac.

C'est une rude campagne de votation et les opposants à l'initiative frappent fort, d'une voix réprobatrice et avec des moyens financiers beaucoup plus importants. Toutefois, avec un vaste soutien et un engagement personnel, nous pouvons y arriver et ainsi faire un grand pas en avant pour la santé de la population suisse. Pour y parvenir, nous, médecins, avons un rôle très important d'ambassadeur à jouer, car en tant qu'experts, nous savons à quel point les produits du tabac sont nocifs pour le bon développement des enfants et des adolescents.

Nous, médecins, avons un rôle déterminant à jouer dans la campagne de votation.

arriver à faire en sorte que les votants déposent en nombre et avec conviction un OUI dans les urnes. Dans la mesure où l'initiative populaire est confrontée au double obstacle de devoir réunir la majorité du peuple et des cantons, l'engagement et le travail de persuasion du plus grand nombre de personnes sont impératifs.

En Suisse, le taux de fumeurs se maintient à un taux élevé constant de 27% depuis 2011. Et près d'un quart

Que pouvez-vous faire?

En tant qu'expert, vous pouvez défendre avec crédibilité la cause de l'initiative. Faites-le et convainquez votre entourage. Le comité d'initiative met volontiers à votre disposition du matériel de campagne. Car c'est uniquement avec une forte mobilisation et un OUI résolu que la majorité du peuple et des cantons pourra être atteinte. Engagez-vous dans la bataille et soyez les ambassadeurs de «Enfants sans tabac». **Soutenez notre campagne de votation: chaque jour. Au cabinet. En privé. A la moindre occasion. Via les canaux numériques. Personnellement.**

Un grand merci pour votre soutien.

Philippe Luchsinger, président mfe et rédaction du PHC

mfe
Haus- und Kinderärzte Schweiz
Médecins de famille et de l'enfance Suisse
Medici di famiglia e dell'infanzia Svizzera
Responsabilité
rédactionnelle:
Sandra Hügli-Jost, mfe

OUI: je souhaite m'engager pour «Enfants sans tabac»:

Vous pouvez commander du matériel pour votre cabinet ici:
<https://kinderohnetabak.typeform.com/materielwebFR>



Vous pouvez signaler que vous souhaitez vous engager dans le comité cantonal ici: <https://kinderohnetabak.typeform.com/engagementFR>



Vous pouvez nous soutenir financièrement ici:
<https://www.enfantssanstabac.ch/faire-un-don/>





Quel est l'enjeu de cette initiative?

L'initiative vise à empêcher la publicité pour les produits du tabac qui s'adresse aux enfants ou aux adolescents. L'objectif est entre autres que les annonces dans les journaux gratuits, le sponsoring de festivals ainsi que la publicité au cinéma et en ligne pour le tabac ne

En tant qu'expert, vous pouvez défendre avec crédibilité la cause de l'initiative.

soient plus autorisés à l'avenir. En cas d'adoption de l'initiative, il sera en effet acté que la publicité pour le tabac ne doit pas atteindre les enfants et les adolescents et, autre nouveauté, la promotion de la santé des enfants et adolescents sera ancrée dans la Constitution fédérale.

Quels sont les principaux arguments?

La publicité est efficace, et malheureusement aussi pour les produits du tabac et les produits nicotiniques. Il est prouvé que davantage d'enfants et d'adolescents fument à cause de la publicité pour le tabac. Et les personnes qui commencent à fumer à l'adolescence continuent souvent à fumer toute leur vie à cause de la nicotine, qui engendre une dépendance. Plus de la moitié des fumeurs commencent à consommer du tabac lorsqu'ils sont mineurs. C'est aussi pour cette raison que la publicité de l'industrie du tabac cible à tel point les enfants et les adolescents. Au cours d'un jour de week-end avec des activités habituelles et une sortie le soir, les jeunes sont exposés à 68 stimuli pro-tabac, par ex. dans les kiosques, par la publicité sur les distributeurs de cigarettes ou sur les

écrans, par des concours, par le biais d'autocollants et de cendriers, et à d'autres endroits encore. Aujourd'hui, il s'y ajoute aussi de plus en plus de publicité sur les médias sociaux et sur internet. Par ailleurs, 16,2% des 15-17 ans ont déjà reçu des cadeaux de l'industrie du tabac. De nouvelles générations de fumeurs sont ainsi créées et il en résulte de vastes dommages à la santé et des coûts se chiffrant en milliards. Précisément durant la phase de la formation de l'identité et de la puberté, les enfants et les adolescents sont très réceptifs à la publicité, et en particulier aux messages publicitaires qui suggèrent des mondes de rêve, la décontraction, l'esprit de groupe, le succès ou le sex-appeal, promettent la liberté et présentent le fait de fumer comme un plaisir attractif. Il est avéré que les jeunes sont plus sensibles à la publicité pour le tabac que les adultes et le lien direct entre la publicité pour le tabac et la consommation de tabac a été prouvé par de nombreuses études. S'y ajoute le fait que l'industrie du tabac se démène pour vanter auprès des jeunes des produits qu'ils n'ont en réalité même plus le droit d'acheter. En effet, avec la

Il est prouvé que davantage d'enfants et d'adolescents fument à cause de la publicité pour le tabac.

nouvelle loi sur les produits du tabac, il est uniquement possible d'acheter des produits du tabac à partir de l'âge de 18 ans. L'initiative réclame en conséquence qu'il ne soit plus autorisé de faire de la publicité pour ces produits auprès des mineurs. Par ailleurs, de nouvelles tendances contribuent à l'accentuation du problème. Les e-cigarettes, les chichas

(pipes à eau) ou les produits heat-not-burn sont également dangereux et rendent dépendant. Ces produits sont banalisés, sont vantés exactement dans ce style et incitent donc précisément les adolescents à les essayer. En tant que société, nous avons le devoir de protéger les enfants et les adolescents, y compris en évitant qu'ils commencent à consommer du tabac et de la nicotine. Et pour cause: la consommation de produits du ta-

Il est avéré que les jeunes sont plus sensibles à la publicité pour le tabac que les adultes et le lien direct entre la publicité pour le tabac et la consommation de tabac a été prouvé par de nombreuses études.

bac est la principale cause de mortalité évitable en Suisse. Chaque année, 9500 personnes décèdent de maladies liées au tabac. Plus de 14% des décès annuels en Suisse sont imputables à la consommation de tabac, qui génère en outre chaque année des coûts directs de 3 milliards de francs. Cela représente tout de même 4% de l'ensemble des dépenses de santé ...

Quelle publicité pour les produits du tabac restera possible?

L'initiative ne réclame pas une interdiction générale de la publicité pour le tabac. Les adultes informés sont libres de décider et de consommer et ils sont conscients des conséquences. C'est pourquoi la publicité pour le tabac atteignant uniquement les adultes restera autorisée en cas d'adoption de l'initiative. Ainsi, la publicité dans la presse écrite payante et majoritairement achetée par abonnements restera par exemple possible. L'initiative ne représente pas une mise sous tutelle de la population suisse. Cette restriction de la publicité concerne les mineurs, qui ne peuvent pas encore apprécier pleinement les conséquences de leurs

actes. Il faut savoir que 57% des fumeurs ont commencé à fumer alors qu'ils avaient moins de 18 ans. Les mineurs doivent être protégés.

Pourquoi le contre-projet est-il une opération en trompe-l'œil?

Précisément les types de publicité qui atteignent un nombre particulièrement élevé de jeunes continueront à être autorisés avec le contre-projet, la loi sur les produits du tabac. La publicité dans les journaux gratuits, dans les kiosques, sur internet et donc sur tous les médias sociaux ainsi que lors des festivals serait toujours possible. La distribution de gadgets publicitaires, qui touche souvent les adolescents, serait elle aussi encore autorisée. Avec le contre-projet, il sera uniquement interdit de faire de la publicité pour les produits du tabac sur des affiches et au cinéma. C'est déjà le cas maintenant dans de nombreux cantons.

Le contre-projet fait primer les intérêts de l'industrie du tabac et de l'industrie publicitaire sur le bien-être

L'initiative ne réclame pas une interdiction générale de la publicité pour le tabac. Les adultes informés sont libres de décider.

des enfants et des adolescents. Seule l'initiative assure des mesures efficaces pour la promotion de la santé et la protection des enfants et des adolescents.

Maintenant ou jamais!

La Suisse a un grand retard à rattraper en matière de promotion de la santé et de protection contre le tabac des enfants et des adolescents – saisissons cette chance et votons OUI pour l'initiative «Enfants sans tabac» le 13 février!

Sandra Hügli-Jost
Responsable de la
communication
mfe Médecins de famille
et de l'enfance Suisse
Secrétariat général
Effingerstrasse 2
CH-3011 Berne
Sandra.Huegli[at]
hausarztesschweiz.ch